ORVAULT

Fiche action n°22

DIMENSIONNER LES FOSSES DE PLANTATION POUR GARANTIR UNE PÉRENNITÉ DES PLANTATIONS

Pourquoi ?

La pérennité d'un arbre c'est lui donner toutes les chances de se développer selon ses besoins en le contraignant le moins possible. Cela commence à la plantation en dimensionnant les fosses pour lui donner les éléments nécessaires à sa croissance.

L'objectif est d'imposer une dimension et une composition de fosse tant pour la régie de la commune que pour les intervenants extérieurs ce qui permettra d'assurer pour les générations futures la place de chaque arbre dans le tissu urbain.

COUPE DE PRINCIPE D'UNE FOSSE DE PLANTATION

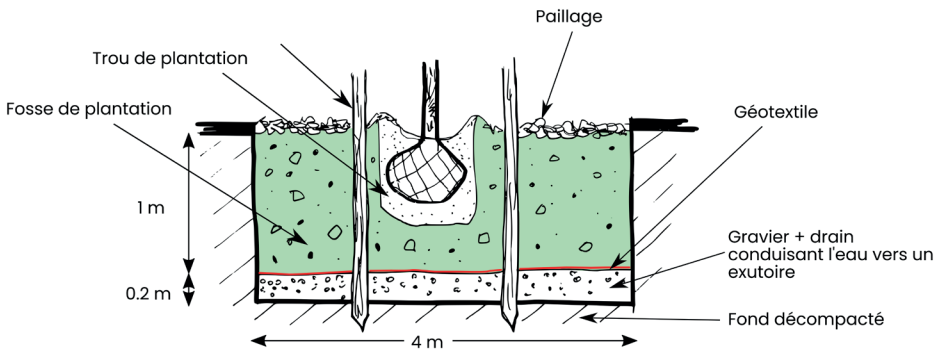

Objectifs :

- Construire un cadre commun définissant les règles de plantations sur les arbres de la commune.
- Créer un cadre de prix type à inclure dans les marchés de la ville pour la réalisation des fosses de plantation.
- Imposer un contrôle de la fosse réalisée avant fermeture pour garantir la bonne exécution de celle-ci.

Acteurs et actrices :

- Agents du service Patrimoine Végétal et Espaces Publics
- Service marché de la commune

*Cette fiche action se réfère à **l'engagement n° 18 de la charte métropolitaine des arbres de Nantes Métropole.***